

BANNALEC

Éolien.

C du Vent remporte une victoire

5 décembre 2014



Le président de C du Vent, Philippe Fatras (à gauche) a lu à l'assistance le courrier du promoteur adressé au maire et stipulant : « Le permis de Castel-Coudiec ayant été annulé par le tribunal administratif de Rennes, nous avons renoncé à faire appel de cette décision. Nous abandonnons définitivement également celui de Kerros ». Un message qui a vu l'assistance se réjouir.

L'assemblée générale de l'association C du Vent s'est déroulée, vendredi, à Loge-Beg, devant une trentaine de personnes, dont des représentants des associations de Melgven, Riec et Scaër. Le président, Philippe Fatras, après un come-back sur l'année écoulée, a annoncé l'abandon définitif du projet éolien de Castel-Coudiec, déclenchant un tonnerre d'applaudissements. L'euphorie passée, le président est revenu sur cette information d'ampleur. « Après presque douze ans de combat, nous venons de gagner une victoire, mais pas la guerre. En effet, s'il est officiel que le promoteur VSB jette l'éponge, pour autant, sur le site internet de la préfecture, le permis de Kerros est toujours à l'instruction et donc pourrait être vendu. Nous restons donc vigilants ». D'ailleurs, C du Vent a fait un tour d'horizon de l'éolien dans le territoire de la Cocopaq, conté la rencontre avec le président, Sébastien Miossec, et rassuré : « Un véritable dialogue s'est instauré ». « Méfiance » Malgré tout, l'assistance n'a pas souhaité que les deux panneaux « Non aux éoliennes », installés au carrefour de Logan soient enlevés et par vote, elle l'a exprimé dans sa majorité. « L'association est toujours au tribunal administratif, avec bien de nos homologues, contre le schéma éolien breton. Nous oeuvrons, nous informons et continuons à nous battre en permanence sur le sujet ; chez nos voisins melgvinois, un permis vieux de douze ans est réapparu, alors méfiance »